



MUNICIPALITÉ DE BEAULAC-GARTHBY

PÉNURIE D'EAU

L'avis de pénurie d'eau est toujours en vigueur et nous demandons votre collaboration afin de le respecter et d'utiliser l'eau seulement pour les besoins essentiels tels que s'abreuver, l'alimentation, la toilette et le bain.

Les employés municipaux porteront une attention particulière afin qu'on respecte le présent avis et dans le cas d'infraction, les contrevenants pourraient recevoir une amende de 100\$ à 300\$.

Aussitôt que nous pourrons lever cet avis, nous vous le ferons savoir par un avis écrit.

Nous sommes désolés des inconvénients que cette situation peut vous occasionner et nous vous remercions de votre compréhension.

Nous comptons sur votre collaboration.

Service des travaux publics
Tél.: (418) 458-2375